

Ethias souhaite vendre son portefeuille FIRST

- **Ethias a initié les démarches nécessaires en vue de vendre son portefeuille de contrats d'assurance vie FIRST de première génération.**
- **Dans ce cadre, Ethias propose à ses clients une prime de sortie de 25 %.**

Ethias propose à ses clients une nouvelle opportunité de clôturer définitivement leur Compte FIRST, en bénéficiant d'une prime de sortie de 25 % de la valeur du contrat. Cette offre est valable jusqu'au 7 juillet 2017.

En effet, Ethias a pris la décision de se défaire définitivement de son portefeuille de contrats Compte FIRST de première génération (contrats non fiscalisés commercialisés jusqu'au mois de septembre 2003). Dans ce cadre, Ethias a entamé des discussions avec plusieurs acquéreurs étrangers. A ce stade, l'issue de ces discussions n'est toutefois pas encore certaine.

Dans tous les cas, une éventuelle cession n'aura aucune conséquence sur les conditions et clauses des contrats.

Le Fonds de garantie pour les services financiers a cependant confirmé que la cession à un assureur de l'Espace économique européen entraînera la perte de la garantie de l'épargne en Belgique à concurrence de 100.000 euros maximum. Cette garantie sera, le cas échéant, remplacée par celle en vigueur dans le pays dans lequel est établi l'acquéreur pour autant qu'un tel système existe.

Une telle cession se réalisera avec l'accord du régulateur prudentiel, à savoir la Banque Nationale de Belgique.

Ethias, assureur Vie et Non vie, s'engage à une relation mutuellement profitable avec ses partenaires du secteur public et leurs agents, avec les entreprises et avec les particuliers qui lui font confiance.

Elle s'engage à leur fournir des produits et des services de première qualité au meilleur rapport qualité/prix afin de garantir une rentabilité durable dans le respect de ses valeurs fondamentales d'humanisme, d'éthique, d'engagement et de proximité.

Pour de plus amples renseignements : Benoit Rigo, attaché de presse : 04 220 39 40